



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Rapport d'impact 2022



L'UIP

L'Union interparlementaire (UIP) est l'organisation mondiale des parlements nationaux. Lorsqu'elle a été fondée, en 1889, pour encourager la coopération et le dialogue entre toutes les nations, c'était la première organisation politique multilatérale à voir le jour.

Elle compte aujourd'hui 178 Parlements membres et 14 organismes parlementaires régionaux.

Elle œuvre pour la démocratie et aide les parlements à se renforcer, se rajeunir, se rapprocher de la parité hommes-femmes et à représenter la population dans toute sa diversité. Elle défend aussi les droits de l'homme des parlementaires par l'intermédiaire d'un comité de parlementaires issus de toutes les régions du monde et dévoués à cette cause.

Table des matières

Avant-propos	6
PARTIE 1 Objectifs stratégiques	8
Renforcer les capacités des parlements et les rendre plus efficaces	8
Promouvoir des parlements inclusifs et représentatifs	10
Soutenir la résilience et la capacité d'innovation des parlements	12
Favoriser l'action parlementaire collective	14
Renforcer la redevabilité à l'UIP	17
PARTIE 2 Au premier plan	20
Objectif politique 1 – Changements climatiques	20
Objectif politique 2 – Démocratie et parlements forts	21
Objectif politique 3 – Droits de l'homme	22
Objectif politique 4 – Égalité des sexes	23
Objectif politique 5 – Participation des jeunes	24
Objectif politique 6 – Paix et sécurité	25
Objectif politique 7 – Objectifs de développement durable	26
Devenir une organisation universelle	28
Comment l'UIP est-elle financée ?	29

2022 EN CHIFFRES



Diffusion en direct des Assemblées de l'UIP

10 000 spectateurs

à la 144^e Assemblée de l'UIP

à Nusa Dua (Indonésie)

17 000 personnes

à la 145^e Assemblée de l'UIP

à Kigali (Rwanda)



Publications pour
les parlementaires

26 dans 11 langues



Proportion de
femmes parlementaires
aux Assemblées
de l'UIP **37 % en 2022**

Activités et événements pour les parlementaires

69 activités nationales

pour soutenir **23** parlements spécifiques

73 événements mondiaux et régionaux

pour les parlements, y compris **2 Assemblées**

Proportion de
jeunes parlementaires (moins de 45 ans)
aux Assemblées de l'UIP

25 % en 2022



Twitter

13 % de nouveaux abonnés en plus

+568 000 impressions en 2022

par rapport à 2021



LinkedIn

+1 500 nouveaux abonnés

Portée de la page : **77 000 en 2022**
contre 17 000 en 2021



Instagram

+1 784 nouveaux abonnés

Portée de la page : **193 000 en 2022**
contre 64 000 en 2021

Adhésion aux Principes communs en matière
d'assistance aux parlements

76% des parlements nationaux en 2022

contre 69 % en 2021



Avant-propos



M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP. © UIP/Parlement du Rwanda

L'année 2022 a marqué le début de la mise en œuvre de la Stratégie 2022-2026 de l'UIP. Avec ses [cinq objectifs](#), la Stratégie réaffirme la mission de l'UIP et la poursuite du renforcement et de la collaboration des parlements dans une perspective de paix, de démocratie et de développement durable.

Le présent Rapport d'impact restructuré précise comment, tout au long de 2022, l'UIP a contribué au renforcement des parlements et a encouragé les changements politiques. Dans la **partie 1**, nous décrivons certaines de nos activités et donnons des exemples d'impact, en particulier pour des parlements démocratiques forts et une action parlementaire mondiale. La **partie 2** présente des exemples illustrant comment l'UIP a utilisé son influence afin de faire avancer le processus parlementaire pour chacun de nos objectifs politiques prioritaires, à savoir les changements climatiques, la démocratie et des parlements forts, l'égalité des sexes, les droits de l'homme, la paix et la sécurité, le développement durable et la participation des jeunes.

Ce Rapport n'est pas exhaustif et ne présente pas tout l'éventail des actions de l'UIP en 2022. Il s'agit d'un aperçu succinct de certains des résultats obtenus. Voici certains thèmes du Rapport :

L'action climatique à l'honneur

Nos Parlements membres ont identifié les changements climatiques comme étant la première priorité sur laquelle l'UIP devait concentrer ses efforts. L'action climatique a donc été un fil rouge en 2022, surtout en mars, lors de la 144^e Assemblée de l'UIP à Nusa Dua (Indonésie) en juin, lors de la huitième Conférence mondiale des jeunes parlementaires, à Charm el-Cheikh (Égypte) et, bien entendu, à la réunion parlementaire de l'UIP lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27) au même endroit en novembre.

Les nombreuses réunions sur les changements climatiques qui se sont tenues en 2022 ont fait un constat clair. Les parlements doivent être aux avant-postes des efforts mondiaux de mise en œuvre de l'Accord de Paris, en termes d'élaboration des politiques, de législation, de budget et, en particulier, de contrôle de la mise en œuvre par le gouvernement. Il va de soi que le temps presse.

La diplomatie parlementaire s'intensifie

L'invasion russe de l'Ukraine, en février, a eu des répercussions dans le monde entier. L'UIP a rapidement condamné cette violation flagrante des principes de souveraineté et d'intégrité territoriale, si fondamentaux en matière de droit international.

Elle a toutefois gardé ouverts les canaux diplomatiques parlementaires en créant un groupe de travail composé de [huit éminents parlementaires](#), représentant la communauté parlementaire mondiale, en vue de contribuer à une résolution pacifique du conflit.

Ce groupe de travail a pu se rendre à Kyïv et à Moscou en juillet. Par la suite, lors de la 145^e Assemblée de l'UIP à Kigali (Rwanda) en octobre, elle a pu à nouveau rencontrer séparément les délégations de la Fédération de Russie et de l'Ukraine.

Cent trente-quatre ans après sa création dans le cadre du mouvement pour la paix, à la fin du XIX^e siècle, l'UIP continue de jouer un rôle clé en facilitant la diplomatie et le dialogue interparlementaires, en complément des efforts des Nations Unies.

La parité hommes-femmes avance petit à petit

Notre seconde Assemblée de l'année, en octobre, à Kigali (Rwanda), a célébré les progrès accomplis jusque-là en termes d'autonomisation des femmes en politique, en particulier au Parlement hôte, qui se trouve régulièrement en tête du [classement mensuel de l'UIP en fonction du pourcentage de femmes dans les parlements nationaux](#).

Dans le monde toutefois, 26,4 % seulement des parlementaires étant des femmes à la fin de 2022, un long chemin reste à faire pour réaliser la parité hommes-femmes. Des événements marquants comme la Déclaration de Kigali, [Égalité des sexes et parlements sensibles au genre: moteurs du changement pour un monde plus résilient et pacifique](#), adoptée par nos Membres à la fin de l'Assemblée, peuvent accélérer les progrès.

Les parlementaires face à des risques accrus

Lors de la Journée des droits de l'homme en décembre, l'UIP a publié son [panorama mondial](#) sur la situation des parlementaires menacés.

On dénombrait 739 parlementaires, un record, issus de 44 pays, victimes de violations de leurs droits fondamentaux au cours de l'année. Ces chiffres de 2022 représentent une augmentation d'environ 10 % par rapport à 2021 (673 parlementaires de 44 pays). Ils confirment une progression depuis 2014 du nombre d'affaires examinées par le [Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP](#). La situation est d'autant plus inquiétante que ces chiffres ne désignent probablement que la partie émergée de l'iceberg.

Toutefois, le Comité de l'UIP a pu également clôturer l'année sur des réussites notables et des résolutions satisfaisantes dans certains cas.

De nouveaux outils pour les parlementaires

Enfin, l'UIP a continué d'élaborer des outils utiles aux parlementaires et aux responsables politiques, dans le cadre de ses activités programmatiques et de recherche, notamment l'édition 2022 de notre emblématique [Rapport parlementaire mondial 2022](#), sur la participation du public, ainsi qu'un nouveau guide [Renforcer la préparation aux situations d'urgence sanitaire: le Règlement sanitaire international \(2005\)](#), pour ne citer que ces deux documents.

Perspectives

Avec ses crises imbriquées des changements climatiques, des tensions géopolitiques, de la récession et des inégalités sociales, le monde de 2023 aura plus que jamais besoin d'une coopération internationale. Les parlements doivent faire partie de la solution. L'UIP a un rôle clé à jouer pour les mobiliser et leur offrir une structure d'échange en vue d'un avenir plus durable et équitable.

Divers projets en 2023 nous enthousiasment, qu'il s'agisse de lancer une campagne majeure d'action climatique, [Parlements pour la planète](#), des deux Assemblées qui réuniront des parlementaires autour de questions internationales ainsi que des nouveaux travaux portant sur les menaces dont les parlementaires sont victimes dans la sphère publique, notamment sur les réseaux sociaux.

Alors que nous entamons la deuxième année de notre Stratégie, nous sommes heureux du récent accord de nos Parlements membres visant à accroître leur quote-part, ce qui atteste de leur confiance dans notre Organisation, ainsi que de la poursuite des contributions volontaires des Membres et de nombreux autres partenaires qui croient en notre mission.

Ce soutien nous permet de mieux cibler nos actions en vue de créer des écosystèmes parlementaires plus forts et résilients, fondés sur les parlements, dans l'intérêt général.



Martin Chungong
Secrétaire général

PARTIE 1

Objectif stratégique 1 : Renforcer les capacités des parlements et les rendre plus efficaces

L'UIP accompagne les parlements dans l'exécution de leurs fonctions, elle leur permet de représenter la population, de débattre de la législation et de l'adopter, d'allouer des budgets, et d'assurer un contrôle fort et indépendant sur l'action du gouvernement. Nous renforçons les capacités des parlements, des parlementaires et de leur personnel, notamment en protégeant le droit des parlementaires à accomplir leur travail sans craindre le harcèlement ou la violence.

En 2022, la COVID-19, les conflits, les changements climatiques, la désinformation et la crise économique ont continué d'exercer d'énormes pressions sur les parlements du monde entier. Des régimes autoritaires en plus grand nombre se sont servis de ces crises pour affaiblir leur parlement, en soumettant parfois les parlementaires au harcèlement et à la violence. Pour les parlementaires, il s'agit d'un immense défi, qui souligne la nécessité de les préparer au mieux. Une résilience accrue leur permet d'assurer plus efficacement leurs mandats constitutionnels.

Dans ce contexte, la nouvelle Stratégie de l'UIP a été recentrée sur les efforts de l'Organisation en vue de renforcer les capacités des parlements et de les rendre plus efficaces de sorte qu'ils puissent opérer en toute autonomie et rationalité. Notre action s'inscrit dans le cadre de l'Objectif 16 de développement durable (ODD 16) pour des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

« Plus que jamais, les parlements sont essentiels pour faire avancer les choses dans l'intérêt de la population, car, outre l'adoption de la législation, la première responsabilité du parlement est d'amener le gouvernement à rendre des comptes, au nom des citoyens, sur son action ou son inaction ».

Président de l'UIP, M. Duarte Pacheco



M. Duarte Pacheco, Président de l'UIP, lors de l'Audition parlementaire à l'ONU, en 2022. © UIP/Joel Sheakoski

Renforcement des capacités

En 2022, l'UIP a contribué à renforcer les capacités de 23 parlements grâce à 69 activités nationales, qu'il s'agisse de leurs fonctions premières ou de domaines thématiques spécifiques, ainsi qu'à assurer un accompagnement plus général pour tous les Membres de l'UIP.

En Sierra Leone, nous avons formé des parlementaires et du personnel sur le processus de dotation budgétaire. À Djibouti et au Pakistan, nous avons formé du personnel parlementaire à l'élaboration de la législation. À Vanuatu et en Zambie, nous avons

développé une capacité de recherche afin de mieux servir les parlementaires et mieux utiliser les données et les témoignages dans les travaux parlementaires.

Aux Parlements de transition du Tchad et d’Haïti, nous avons accompagné le personnel en matière d’accueil des nouveaux parlementaires et, pour le Parlement du Myanmar en exil, le Comité représentant le Pyidaungsu Hluttaw (Assemblée de l’Union, CRPH), nous avons élargi les compétences en communication des parlementaires afin qu’ils puissent mieux sensibiliser la communauté mondiale à leur situation.

À Djibouti et en Mongolie (voir partie 2 – Au premier plan, Objectif politique 2, pour plus d’informations sur notre action à Djibouti), nous avons organisé des ateliers sur l’égalité des sexes et les droits de l’homme, tout en établissant des liens avec la société civile. À Madagascar et au Mali, nous avons soutenu les efforts de paix et de sécurité, en renforçant la sensibilisation des citoyens. En Albanie, nous avons formé une sous-commission parlementaire dont la principale tâche est de garantir que le budget national encourage les progrès vers les ODD. Nous avons effectué des exercices similaires sur les ODD aux Maldives, en Thaïlande et au Viet Nam. Au Bénin, en Ouganda, au Rwanda et en Tanzanie, nous avons mis l’accent sur la santé (voir partie 2 – Au premier plan, Objectif politique 7, pour plus d’informations sur notre action au Bénin). Aux Seychelles et en Zambie, nous avons accompagné les efforts parlementaires sur l’action climatique (voir partie 2 – Au premier plan, Objectif politique 1, pour plus d’informations sur notre action aux Seychelles).

Outils pour la recherche et la politique

En 2022, nous avons approfondi nos recherches sur plusieurs questions parlementaires et élaboré des outils, des directives et de bonnes pratiques à l’attention des parlementaires, des parlements et d’autres acteurs.

En partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), par exemple, notre emblématique *Rapport parlementaire mondial* a examiné les méthodes selon lesquelles les parlements pouvaient et devaient interagir avec la population ainsi que les avantages résultants. Faire participer les citoyens est au cœur même de la démocratie et restera l’une de nos priorités dans les années qui viennent.



M. Gbèhounou Louis Vlavonou, Président de l’Assemblée nationale du Bénin, s’exprimant lors d’un événement local. © Assemblée nationale du Bénin

Le Rapport recommande, en particulier, que les parlements se tournent vers l’avenir, prennent au sérieux la participation des jeunes, encouragent l’innovation et collaborent mondialement pour partager les bonnes pratiques.

Par ailleurs, avec huit autres organisations, nous avons poursuivi notre réflexion sur les *Indicateurs pour des parlements démocratiques*, cadre de travail radicalement nouveau permettant de mesurer la fonction parlementaire. Élément essentiel de recherche, ces Indicateurs sont en adéquation directe avec les Objectifs 16.6 et 16.7 des ODD de l’ONU qui portent sur des institutions efficaces, responsables et transparentes, et sur une prise de décision dynamique, inclusive, participative et représentative. Un retour d’information a été demandé afin d’enrichir la version finale de cette publication, qui doit être lancée en 2023.

L’impact de l’UIP

Défense des droits des parlementaires

En 2022, le Comité des droits de l’homme des parlementaires de l’UIP a apporté son soutien à 739 parlementaires dont les droits de l’homme avaient été violés. Le Comité suit de près chaque affaire et recourt aux pressions politiques, aux résolutions et au suivi avec les parlements et d’autres autorités en fonction des besoins.

Au titre des nombreuses réussites en 2022, les pressions exercées par l’UIP ont permis la libération de deux parlementaires de l’opposition sri lankaise, M. Rishad Bathiudeen et M. Ranjan Ramanayake, en août et novembre. Le Comité des droits de l’homme des parlementaires a également demandé la libération d’une ancienne parlementaire de l’opposition en Türkiye. Celle-ci, M^{me} Aysel Tuğluk, était en mauvaise santé et a été libérée en octobre. En outre, en République démocratique du Congo, l’UIP a contribué à l’acquittement de deux anciens parlementaires : M. Eugene Ndongala et M. Frank Diongo.



M. Ranjan Ramanayake, parlementaire sri lankais, salue ses partisans après sa sortie de prison à Colombo. © Ishara S. Kodikara/AFP

« Je remercie vivement l'Union interparlementaire et son personnel de s'être occupés de mon cas et de m'avoir aidé ».

M. Rishad Bathiudeen

La violence contre les femmes parlementaires est un thème émergent à l'UIP. Nous avons continué d'étudier cette question et de proposer des solutions. Ayant publié fin 2021 une deuxième étude régionale sur la violence à l'encontre des femmes, cette fois dans les parlements africains, en partenariat avec l'Union parlementaire africaine, nous avons effectué un

739

cas de violations des droits de l'homme signalés en 2022

suivi dans 12 parlements à travers des débats et des ateliers. Notre approche est axée sur les solutions et s'appuie en particulier sur les [Lignes directrices pour l'élimination du sexisme, du harcèlement et de la violence à l'égard des femmes dans les parlements](#) de l'UIP.

Tournés vers l'avenir, nous nous associons à l'UNESCO en vue de promouvoir la liberté d'expression. Il s'agit d'une approche plus structurée, peut-être plus préventive également, de la violence contre les parlementaires.

Objectif stratégique 2: Promouvoir des parlements inclusifs et représentatifs

Les parlements inclusifs et représentatifs engendrent des sociétés plus équitables, stables et démocratiques. Ils comprennent les préoccupations et les besoins des populations et sont donc mieux à même de les servir. Les changements climatiques, les conflits et l'augmentation des prix de l'énergie et de la nourriture ont surtout frappé les groupes vulnérables. Ces groupes doivent être mieux compris par les responsables politiques et leur voix doit être mieux entendue.

Les parlements continuent d'avancer lentement et régulièrement sur la question de l'égalité des sexes, mais ces progrès ne sont pas assez rapides. En fin d'année, l'UIP a mesuré la part de femmes parlementaires, qui était de 26,4 %. Toutefois, peu occupent des postes parlementaires majeurs ou des fonctions politiques dirigeantes. Il en est de même pour les jeunes, autre groupe de population essentiel, mais sous-représenté. La moitié de la population mondiale a moins de 30 ans, mais 2,6 % seulement de l'ensemble des parlementaires ont moins de cet âge, selon les chiffres de l'UIP.

L'UIP continue de mesurer la représentation et de générer des données susceptibles de stimuler la poursuite des progrès. Nous collaborons étroitement avec les parlements en vue d'une plus grande inclusion. Le renforcement des capacités permet aux femmes et aux jeunes parlementaires de participer plus efficacement à la vie parlementaire.

« Chaque femme élue permet au parlement d'être un peu plus inclusif et représentatif. Les progrès sont toutefois beaucoup trop lents et la moitié de la population mondiale reste sous-représentée. Il est urgent d'y remédier afin de renforcer, partout, la démocratie ».

M^{me} Lesia Vasylenko, Présidente du Forum des femmes parlementaires

Égalité des sexes et représentation des jeunes

L'UIP a produit énormément de données et d'outils en 2022, notamment son classement mensuel et son analyse annuelle portant sur les femmes au parlement. Ces outils et ces recherches enrichissent nos travaux et ceux d'autres organisations.



M^{me} Lesia Vasylenko, Présidente du Forum des femmes parlementaires. © UIP/Parlement du Rwanda

Par ailleurs, la campagne « Oui plus de jeunes au parlement ! » est passée cette année à sa deuxième phase. Cette campagne, dans laquelle les signataires prennent six engagements, qu'il s'agisse de promotion de quotas de

1 000

Un millier d'acteurs du changement se sont inscrits à la campagne de l'UIP en faveur des jeunes.

jeunes ou de mentorat pour les jeunes candidats, avait atteint 1 000 signataires à la fin de l'année, dont de nombreux présidents de parlement. Ce cap important passé, l'UIP a commencé de proposer un plus grand soutien aux parlements souhaitant accroître leur nombre de jeunes parlementaires. En 2022, nous avons accompagné le Nigéria, le Paraguay, le Soudan du Sud et la Zambie en vue de mettre en œuvre les engagements de la campagne (**voir partie 2** – Au premier plan, Objectif politique 5, pour plus d'informations sur notre action au Paraguay).

Transition vers des parlements sensibles au genre

Dix années se sont écoulées depuis que l'UIP a lancé son *Plan d'action pour des parlements sensibles au genre* et nous avons célébré cet important anniversaire lors de la 145^e Assemblée de l'UIP à Kigali, au Rwanda, en octobre 2022. Outre le lancement d'un nouvel engagement en faveur des parlements sensibles au genre, nous avons identifié deux nouvelles priorités : explorer l'influence de l'informatique en matière d'inclusion et s'intéresser davantage aux questions liées aux prestations de soins, par exemple dans le domaine de l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle.

L'impact de l'UIP

La Sierra Leone vote une nouvelle loi

Une nouvelle loi en Sierra Leone garantira qu'au moins 30 % des parlementaires seront des femmes et imposera des quotas similaires à d'autres institutions, notamment le gouvernement, les conseils municipaux, les corps diplomatiques et la fonction publique. La Loi sur l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes a été promulguée par le Président Julius Maada Bio le 19 janvier 2023.

L'UIP et le Parlement de la Sierra Leone collaborent depuis 2014 en vue de promouvoir l'égalité des sexes et d'encourager l'action sur les questions liées à la violence contre les femmes (**voir partie 2** – Au premier plan, Objectif politique 4, pour plus d'informations sur notre action en Sierra Leone).



Davantage de femmes votent et peuvent se porter candidates en Sierra Leone. © Issouf Sanogo/AFP

L'UIP aide les parlements à devenir plus inclusifs, notamment par le biais d'auto-évaluations, d'un soutien ciblé pour les groupes parlementaires de femmes et de jeunes, et d'initiatives traitant du sexisme, du harcèlement et de la violence sexiste. Cette année, nous avons accompagné des parlements au Japon, en Mongolie, en République centrafricaine et en Sierra Leone.

En outre, après la publication de notre étude régionale sur le sexisme, le harcèlement et la violence à l'encontre des femmes dans les parlements africains, nous avons facilité

des débats aux parlements de l'Afrique du Sud, du Bénin, du Gabon, du Maroc, du Niger, du Sénégal et de la Sierra Leone.

Renforcement des capacités des femmes et des jeunes parlementaires

Enfin, nous accompagnons les groupes de femmes et de jeunes au parlement, afin qu'ils participent au processus politique, en les formant sur des sujets spécifiques, par exemple l'égalité des sexes, la santé et la sécurité alimentaire.



M^{me} Tanzila Narbaeva, Présidente du Sénat de l'Ouzbékistan et hôte du 14^e Sommet des présidentes de parlement à Tachkent.
© Parlement d'Ouzbékistan

En 2022, la Série de l'UIP sur l'autonomisation a aidé les jeunes parlementaires à améliorer leurs connaissances, leur expérience et leurs compétences politiques, grâce à des cours, des ateliers, des interactions et des échanges. Des réunions en ligne se sont tenues tous les deux mois en 2022, en mettant l'accent à chaque fois sur un thème spécifique, par exemple : égalité des sexes, santé et nutrition, participation des jeunes, et paix et sécurité.

En septembre 2022, nous avons également organisé le 14^e Sommet des présidentes de parlement, à Tachkent, en Ouzbékistan. Les présidentes ont réfléchi à la manière de mieux anticiper les risques futurs en prônant l'égalité des sexes et elles ont préconisé une économie verte plus inclusive. La Déclaration de Tachkent qui s'est ensuivie a encouragé la mise en œuvre du *Plan d'action de l'UIP pour des parlements sensibles au genre*.

Objectif stratégique 3 : Soutenir la résilience et la capacité d'innovation des parlements

Les parlements doivent se protéger de divers risques, dont certains sont imprévisibles. La COVID-19, par exemple, a perturbé de nombreux parlements dans le monde, en les empêchant de poursuivre normalement leurs activités. La pandémie a souligné la nécessité pour les parlements d'être tournés vers l'avenir, résilients et souples. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont souvent les clés de cette souplesse en permettant aux parlementaires de continuer leurs travaux même si des mesures d'urgence les empêchent de se réunir en personne.

En 2022, l'UIP a renforcé son action de partage des connaissances et des enseignements tirés en matière de renforcement de la résilience parlementaire. Avec notre soutien, de nombreux parlements ont poursuivi leur modernisation et leur adaptation.

Faciliter l'innovation au parlement

Le Centre pour l'innovation au parlement de l'UIP s'est développé en 2022 et a proposé aux parlements une plateforme d'élaboration et de partage des bonnes pratiques dans les stratégies de transformation numérique et les méthodes pratiques de renforcement des capacités. Il a continué de mettre en place des communautés d'expertise parlementaire au sein de pôles régionaux et thématiques. Ses publications, le *Rapport mondial 2022 sur l'e-Parlement* et son blog trimestriel le *Bulletin de l'innovation de l'UIP*, ont été bien reçues, de même que la série de webinaires intitulée *Transformer les parlements*.



Hall de plénière au Stortinget. © Parlement de Norvège

Le *Rapport mondial 2022 sur l'e-Parlement* présente des parlements passant par une phase de mise en œuvre de l'innovation et de la formation en vue d'intégrer rapidement de nouvelles méthodes de travail reposant sur les TIC. Alors que les parlements retrouvent des modes de fonctionnement plus familiers après la pandémie de COVID-19, ils sont nombreux à rester transformés par leur expérience.

La pandémie a également mis en évidence les défis auxquels font face les parlements qui manquent de ressources pour déployer de nouvelles méthodes de travail ou investir dans des services et des plateformes numériques complexes. L'UIP a aidé les parlements, par exemple en développant une communauté en ligne de responsables informatiques parlementaires qui ont ainsi pu partager leurs bonnes pratiques.

127

chambres
parlementaires
ont répondu à
l'enquête de l'UIP
pour le *Rapport
mondial 2022 sur
l'e-Parlement*

L'impact de l'UIP

Mobilisation des citoyens à Vanuatu

L'UIP a travaillé avec le Parlement de Vanuatu au développement d'une visite virtuelle pour les citoyens. Ce travail incluait une formation pour le personnel concerné et la fourniture d'équipements essentiels. S'agissant d'un État insulaire en développement et d'un archipel d'environ 80 îles, ses citoyens sont disséminés sur une grande superficie de l'océan Pacifique. Cette visite virtuelle permet aux citoyens d'interagir avec leur Parlement et de mieux le connaître.



Le Parlement de Vanuatu. © Parlement de Vanuatu

Développer une communauté et une plateforme de formation

Au cours de cette année, l'UIP a également poursuivi son action en vue de créer une plateforme de connaissance en ligne et de définir les parcours appropriés de formation pour le travail au parlement. Nous avons pu mettre en place et proposer trois parcours : en Zambie, pour la CRPH au Myanmar et un cours générique sur la législation relative aux ODD.

En 2022, l'UIP a également aidé l'Assemblée nationale du Nigéria afin qu'elle lance une version en ligne de la formation de l'UIP sur le leadership et la communication à l'attention des jeunes parlementaires nigériens.

Accompagner les parlements en vue de définir des priorités politiques tournées vers l'avenir

L'UIP soutient les parlements afin qu'ils identifient et mettent en œuvre des priorités futures principalement centrées sur la transition verte. Diverses plateformes ont permis des débats et des échanges d'idées et de bonnes pratiques sur la manière dont les parlements peuvent opérer et assurer leur mission d'une manière durable contribuant à faire avancer la question des changements climatiques. Par exemple, la Conférence mondiale des jeunes parlementaires, organisée en coopération avec le Parlement égyptien, a porté sur les parlements verts, ce qui a permis aux jeunes intervenants de partager de bonnes pratiques sur la prise de conscience écologique des institutions parlementaires.

Renforcer la diplomatie scientifique

Bien que la définition formelle de la diplomatie scientifique n'ait qu'une dizaine d'années, l'union est maintenant bien établie entre deux domaines dans lesquels le pouvoir d'influence de la science encourage la collaboration entre les pays, d'une part, et la diplomatie accompagne les progrès scientifiques pour le bien de l'humanité, d'autre part.

Dans cette perspective, en mai 2022, l'UIP a rejoint 13 autres institutions suisses et internationales au sein de la Fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator. Les parlementaires sont des acteurs clés de la diplomatie scientifique, car ils élaborent la législation, votent les budgets et assurent le contrôle permettant d'encadrer le développement, la régulation et l'application de la science.



M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP, modérant l'ouverture de la Semaine de la diplomatie scientifique. © Gabriel Lado

Par la suite, en novembre, avec le Comité de l'UIP sur les questions relatives au Moyen-Orient et le Groupe de travail de l'UIP sur la science et la technologie, et en coopération avec l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), nous avons lancé un nouveau plan pilote annuel de formation à l'attention du personnel parlementaire, visant à

rapprocher les mondes de la science et de la politique: les Écoles de science pour la paix. Ce plan prévoit de créer une communauté d'experts parlementaires afin de répondre à certains défis dans le cadre neutre de la science. Le thème pour 2022 était *Faire face à la pénurie d'eau*.

Objectif stratégique 4: Favoriser l'action parlementaire collective

Le monde affronte des défis particulièrement complexes et les relever requiert une coordination entre les pays et une meilleure collaboration. En favorisant les échanges entre les parlements et les parlementaires, l'UIP, organisation mondiale des parlements nationaux, représente une autre opportunité essentielle de collaboration. Nous proposons un espace d'interaction entre les parlements, d'échange d'idées et de coordination. Nous transposons la voix collective de la communauté parlementaire en action nationale et internationale. Nous contribuons également à façonner des relations personnelles entre les parlementaires qui peuvent s'avérer bien souvent précieuses.

En 2022, l'UIP a organisé des dizaines d'événements en présentiel et en ligne, auxquels des milliers de parlementaires ont participé. Deux fois par an, nos Assemblées représentent des événements clés permettant le dialogue entre parlementaires du monde entier. Ces Assemblées soulignent le pouvoir d'organisation unique de l'UIP et sa capacité à créer des liens entre les parlements et les parlementaires.

Promouvoir la mobilisation interparlementaire

En mars, la 144^e Assemblée de l'UIP a été organisée par le Parlement indonésien. Elle s'est conclue sur l'adoption de la Déclaration de Nusa Dua, dans laquelle les parlementaires du monde entier ont souligné le besoin urgent de traiter la crise climatique et ont précisé les étapes suivantes pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Des résolutions ont été adoptées en vue de repenser l'approche des processus de paix, de s'appuyer sur les TIC comme catalyseur en matière d'enseignement et d'appeler à une résolution pacifique de la guerre en Ukraine.

En octobre, la 145^e Assemblée de l'UIP a été organisée par le Parlement du Rwanda. Le Rwanda étant régulièrement en tête du [classement mensuel de l'UIP en fonction du pourcentage de femmes dans les parlements nationaux](#), il paraissait naturel que l'Assemblée axe ses travaux sur l'égalité des sexes. La Déclaration de Kigali qui en a résulté, sur l'égalité des sexes et les parlements sensibles au genre, représente une étape importante dans l'accélération de l'égalité des sexes dans le monde.

200

L'UIP
facilite quelque
200 rencontres
bilatérales entre
parlementaires
à chaque
Assemblée.



Cérémonie inaugurale de la 144^e Assemblée de l'UIP, Nusa Dua (Indonésie). © Parlement d'Indonésie

L'impact de l'UIP

Encourager le dialogue entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

Une résolution adoptée à Nusa Dua a permis la création d'un Groupe de travail de l'UIP afin d'encourager le dialogue entre parlementaires des deux pays. Ce Groupe est dirigé par M. Ali Al Nuaimi, parlementaire des Émirats arabes unis, et est composé de huit éminents parlementaires représentant la communauté parlementaire mondiale.

En 2022, le Groupe de travail s'est rendu à Moscou et Kyïv afin de mieux comprendre les perspectives des deux parties en présence et de créer des liens permettant de mettre un terme au conflit. Lors de la seconde Assemblée de l'UIP en 2022, le Groupe de travail de l'UIP a séparément rencontré des délégations parlementaires de haut niveau de la Fédération de Russie et de l'Ukraine. L'objectif du Groupe est d'amener les deux parties à la table de négociation.

En marge des Assemblées de l'UIP, au moins 200 rencontres bilatérales ont eu lieu, ce qui représente un aspect important de la diplomatie parlementaire et est très apprécié par les Membres de l'UIP.



Réunion parlementaire de l'UIP à la COP27, à Charm el-Cheikh, Égypte. © Parlement égyptien

Proposer une perspective parlementaire aux processus mondiaux

Au fil de l'année, l'UIP s'est assurée de l'inclusion d'une composante parlementaire dans certains des principaux processus de l'ONU. Cela a été le cas, entre autres, pour les réunions parlementaires dans le cadre de la session annuelle de la Commission de la condition de la femme, du Forum politique de haut niveau pour le développement durable et de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27).

En outre, l'Audition parlementaire annuelle à l'ONU, organisée par l'UIP en coopération avec le Bureau du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, s'est axée sur le renforcement du soutien politique et des réponses inclusives en vue d'une reprise durable après la pandémie.

« La dégradation de notre environnement s'est produite bien avant que nous, les jeunes, naissions. C'est pourtant nous qui devons en subir les conséquences et c'est nous qui devons réparer les dommages ».

M^{me} Sahar Albazar, Présidente du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP



M^{me} Sahar Albazar, au cours de la 8^e réunion du Forum des jeunes parlementaires, à Charm el-Cheikh, Égypte. © Parlement égyptien

Réaliser les engagements internationaux

L'engagement en faveur des traités et des conventions de l'ONU, et la mise en œuvre de ceux-ci, requièrent une action parlementaire, qu'il s'agisse par exemple de législation, de contrôle ou de budget. Ces accords nécessitent souvent que les gouvernements nationaux produisent régulièrement un rapport national expliquant comment le pays respecte ses engagements internationaux.

L'UIP aide les parlements à mieux se mobiliser envers ces processus, aux plans national et international. L'UIP accompagne les parlements pour suivre le processus pertinent, débattre avec le gouvernement et s'engager dans les préparatifs du rapport nécessaire. Les parlements ont une responsabilité en matière de mise en œuvre et ils doivent faire partie de la discussion.

En 2022, l'UIP a soutenu les parlements pour qu'ils participent aux processus d'examen concernant la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies et la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Lors de la COP27, en partenariat avec le Parlement égyptien, l'UIP a réuni, à Charm el-Cheikh, quelque 200 participants venus de plus de 50 pays pour partager les bonnes pratiques sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

L'UIP œuvre également pour que l'action parlementaire soit prise en compte dans la rédaction de la prochaine Convention sur la cybercriminalité de l'ONU, avec un accent particulier sur les droits de l'homme des citoyens et la nécessité d'une forte coopération internationale.

Nous avons continué de sensibiliser les parlements à leurs obligations en ce qui concerne les Conventions sur les réfugiés et l'apatridie, avec l'organisation de tables rondes et de discussions mondiales centrées sur la question de l'inclusion. Ceci a été complété par une visite sur le terrain pour les parlementaires du Rwanda, concernant le travail des centres accompagnant les réfugiés et œuvrant en faveur de leur autonomisation.

En 2022, nous avons également fait entendre le point de vue parlementaire dans d'autres processus internationaux de gouvernance mondiale. Avec le Parlement européen, nous avons réuni la Conférence parlementaire sur l'OMC.

Après les expériences positives des Sommets des présidents du G20 à Buenos Aires (2018), Tokyo (2019) et Rome (2021), nous avons collaboré avec le Parlement indonésien pour organiser un Sommet du P20, en 2022, afin d'enrichir les débats du Sommet du G20 à Bali au niveau gouvernemental.

Dans le cadre du thème général *Des parlements plus forts pour une reprise durable*, les présidents ont débattu de l'action parlementaire pour répondre aux conséquences mondiales de la guerre en Ukraine, aux crises alimentaires et énergétiques, à la récession économique et à l'urgence climatique.

En décembre, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution sur le rôle des parlements dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, remarquant le rôle primordial des parlements nationaux en matière de législation, de budget et d'examen. Cette résolution a été présentée par l'Ouzbékistan, ce qui démontre le rôle clé de chaque Membre pour donner une impulsion aux travaux de l'UIP.

Lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent

L'action de l'UIP pour mobiliser les parlementaires contre le terrorisme s'est poursuivie en 2022, notamment à travers les travaux du Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Ce Groupe a examiné la manière avec laquelle les parlements pouvaient aider les victimes du terrorisme et il a poursuivi son travail sur un plan d'action pour la région du Sahel, nommé *L'appel pour le Sahel*, destiné à réunir les divers acteurs de la région en vue de limiter les effets du terrorisme.

L'année a également été marquée par le lancement conjoint des Dispositions législatives types, en partenariat avec le Bureau des Nations Unies de lutte contre le terrorisme/le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (BLT-UNCCT) et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

Les Dispositions législatives types constituent un modèle auquel les procédures et les lois nationales existantes relatives aux victimes du terrorisme peuvent être évaluées. En outre, ces Dispositions permettent de fournir des orientations pour le développement de la législation nationale, le cas échéant. Elles servent également à systématiser et promouvoir les échanges d'informations entre États Membres de l'ONU eu égard aux bonnes pratiques en matière d'accompagnement et de protection des victimes du terrorisme.

L'UIP est en train de lancer des outils numériques mis à jour à l'attention des parlementaires, notamment une application leur permettant d'entrer en relation pour des questions liées au terrorisme, et une carte interactive donnant accès à une base de données sur la législation mondiale de lutte contre le terrorisme.

Voir également la partie 2 – Au premier plan, Objectif politique 6, pour plus d'informations sur notre action en matière de paix et de sécurité.

Objectif stratégique 5 : Renforcer la redevabilité à l'UIP

Le processus de renforcement et de pérennisation d'une culture de redevabilité s'impose comme valeur organisationnelle clé de l'UIP. Il s'agit pour nous d'un facteur de progrès essentiel vers l'ensemble de nos objectifs stratégiques. L'UIP entretient une culture de redevabilité à tous les niveaux : pour le Secrétariat ainsi que pour nos Membres.

Suivi des Membres sur les initiatives de l'UIP et leurs résultats

L'un des domaines clés de la redevabilité est d'encourager les Membres de l'UIP à effectuer un suivi des résolutions et des résultats obtenus après les événements de l'UIP, qu'il s'agisse des changements climatiques, de l'égalité des sexes ou du désarmement. Ces résolutions peuvent, par exemple, servir de modèles pour les futures décisions politiques et même la législation à venir.

Chaque année, l'UIP interroge ses Membres pour faire le point sur leurs diverses manières de suivre ses initiatives. Lors des Assemblées, pour que les délégations puissent expliquer comment elles ont assuré leur suivi, du temps de plénière leur est consacré grâce à une partie spécifique sur la redevabilité, mise en place en 2022.

En 2022, plus de 90 % des Membres interrogés ont déclaré avoir communiqué à leur parlement les conclusions des Assemblées de l'UIP. Presque la moitié d'entre eux ont signalé d'autres mesures, avec certains exemples notables de bonnes pratiques parlementaires.

Par exemple, en matière d'action climatique, thème de la 144^e Assemblée de l'UIP, l'Assemblée populaire nationale de Chine a mentionné un ensemble de nouvelles lois. Le Zimbabwe a organisé un atelier de renforcement des capacités sur la reprise verte après la COVID-19, lequel a enrichi le projet de loi du pays sur les changements climatiques. Maurice a également pris des mesures décisives ces deux dernières années en votant sa propre Loi sur les changements climatiques.



M^{me} Esperance Nyirasafari, Vice-Présidente du Sénat (Rwanda), et M. Ivan Flores, Sénateur (Chili), présentent la Déclaration de Kigali *Égalité des sexes et parlements sensibles au genre : moteurs du changement pour un monde plus résilient et pacifique*, à la fin de la 145^e Assemblée de l'UIP à Kigali, Rwanda. © Parlement du Rwanda



17 000 personnes ont regardé la diffusion en direct de la 145^e Assemblée de l'UIP à Kigali, Rwanda. © Parlement du Rwanda

En matière d'égalité des sexes, thème de la 145^e Assemblée de l'UIP, l'outil de l'UIP sur les parlements sensibles au genre a permis à l'Assemblée nationale équatorienne de prendre des mesures concrètes en faveur de la parité hommes-femmes. En 2021, la loi a été amendée afin d'inclure des critères de diversité et de parité hommes-femmes pour les postes de direction au Parlement. L'Équateur a maintenant une Présidente et deux commissions sont présidées par une femme.

La Belgique a fait progresser la question de l'égalité des sexes dans les travaux du Parlement, grâce notamment à l'outil de l'UIP pour les parlements sensibles au genre. Des projets visent à transformer le Parlement fédéral belge pour en faire l'assemblée la plus sensible au genre en Europe.

Voir d'autres exemples de Membres prenant des mesures grâce à l'influence de l'UIP **dans la partie 2** – Au premier plan.

Transparence accrue et meilleure gouvernance

Un nouveau Groupe de travail de l'UIP sur la transparence, la reddition de comptes et l'ouverture a été créé par le Conseil directeur en mai 2021, avec pour mission de superviser les efforts de l'UIP pour améliorer la redevabilité et la transparence dans ses délibérations.

Ce Groupe de travail a rédigé une feuille de route comportant huit objectifs. Les progrès accomplis jusqu'à présent portent notamment sur l'adoption, lors de la 145^e Assemblée de l'UIP, d'une nouvelle Politique de protection des données personnelles de l'UIP.

Un code de conduite à l'attention des titulaires de postes, une politique contre le harcèlement et une politique informatique sont également en cours d'élaboration et doivent être bientôt approuvés.

568 000

Nos Tweets ont été vus par 568 000 personnes de plus en 2022 par rapport à 2021

Prise de conscience écologique et numérisation à l'UIP

Conformément au nouvel axe stratégique sur l'action climatique, l'UIP a également commencé à prendre des mesures visant à mieux tenir compte de l'environnement avec, pour objectif, la neutralité carbone d'ici 2026.

Composante clé de cette prise de conscience écologique, l'UIP prévoit la numérisation des processus, plateformes et outils de l'Organisation. La pandémie a montré l'importance d'accroître les capacités pour mieux profiter des technologies de l'information et de la communication, surtout en ce qui concerne la sensibilisation des Membres et les événements.

Avec quelque 60 événements organisés en 2022, dont plus de la moitié était en ligne, l'UIP a réuni des milliers de parlementaires. Grâce à la technologie hybride ou virtuelle, l'UIP peut toucher des parties du monde qui ne pouvaient pas l'être avec des événements classiques, ce qui la rend plus accessible et inclusive pour l'ensemble des 45 000 parlementaires à l'échelle mondiale.

Meilleure communication en 2022

L'année 2022 a été la première de la Stratégie de communication actualisée, dont l'ambition est la réussite de la Stratégie globale de l'UIP pour 2022-2026. Des progrès ont été constatés pour les trois axes de la Stratégie de communication : accélérer la numérisation de l'UIP, encourager la participation des Membres, et accroître l'influence et la visibilité de l'UIP.

L'UIP a continué d'investir lourdement dans les plateformes numériques, surtout pour ses sites web et ses réseaux sociaux, avec des réussites notables. Par exemple, en dépit des remous survenus sur Twitter, le portefeuille des abonnés à l'UIP s'est accru pour passer à 38 000 en fin d'année et ses Tweets ont été vus par 568 000 personnes de plus que l'année précédente.

En ce qui concerne la participation des Membres, l'investissement dans la centralisation des contacts de l'UIP au sein d'une seule base de données commence à payer. Fin 2022, cette base contenait 18 000 contacts (au lieu des 12 000 de la fin 2021). Nous allons continuer d'ajouter des contacts, en régénérant la base de données lorsque de nouvelles chambres seront élues, afin d'avoir autant de parlementaires que possible.

L'UIP a bénéficié d'une importante couverture médiatique en 2022, surtout sur les médias de premier plan ou les canaux influents, comme le Washington Post, Le Monde et le Forum économique mondial. Cette couverture concerne principalement les travaux de l'UIP sur l'égalité des sexes, les droits de l'homme, les jeunes et l'innovation.

PARTIE 2

Au premier plan



OBJECTIF POLITIQUE 1 – CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques tuent, détruisent des vies et perturbent la société, l'environnement et la sécurité dans le monde entier. C'est pourquoi l'action climatique est la première priorité politique de l'UIP. Nous travaillons avec des partenaires de l'ONU, notamment le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), afin d'aider les parlements à avancer sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris et d'autres traités sur le climat. Nous soutenons l'accélération de la décarbonation et de l'adaptation, la réduction de l'empreinte carbone parlementaire et la transition vers une énergie propre. L'UIP s'efforce également de réduire sa propre empreinte carbone.

Accompagner les Seychelles pour légiférer sur les changements climatiques

Les changements climatiques ne sont jamais loin des feux de l'actualité aux Seychelles, archipel de 115 îles situé à l'est du continent africain, dont l'économie et la population dépendent énormément de l'environnement. Comme de nombreux petits États insulaires en développement, les deux secteurs clés du pays sont la pêche et le tourisme.

Lorsque la COVID-19 a fait massivement chuter les arrivées, cela a montré à quel point le tourisme pouvait être important et vulnérable. L'UIP a toutefois soutenu les Seychelles et d'autres pays, en s'appuyant sur l'expertise internationale, et en la liant aux parlements nationaux, en vue de permettre une reprise verte après la pandémie.

Fin 2020, par exemple, lorsque l'UIP et le PNUE ont publié un livret sur les reprises vertes après la COVID-19, le Parlement des Seychelles a saisi l'occasion pour s'informer. Spécialement rédigé pour les parlements, ce livret aborde six thèmes : infrastructures vertes, économie circulaire, énergie propre, emplois verts, biodiversité, et état de droit et protection environnementale.

En découvrant ce livret, le Parlement monocaméral des Seychelles a demandé un complément de formation pour ses parlementaires et plusieurs membres du personnel. En septembre 2021, l'UIP a collaboré avec le PNUE et l'Assemblée nationale en vue d'élaborer une formation de deux jours spécifique aux Seychelles.



Parlement des Seychelles. © Alberto Pizzoli/AFP



Caravane parlementaire à Djibouti. © Parlement de Djibouti

Suivie par 35 parlementaires et 20 membres du personnel parlementaire, cette formation traitait des principaux enseignements du livret et de la transition vers une énergie propre. Des intervenants sont venus des Seychelles, de l'UIP, du PNUE et même des Maldives, dont le Président de la Commission parlementaire sur l'environnement et les changements climatiques, Ahmed Saleem, s'est déplacé pour partager son expérience. Ce pays, autre État insulaire en développement, est également très touché par les changements climatiques.

Conséquence directe de cette formation, l'Assemblée nationale des Seychelles a pu définir une hiérarchie de priorités et faire avancer la question des changements climatiques, en lançant certaines des initiatives cruciales du pays pour le climat et l'économie.

Tout d'abord, le Parlement est en train de créer une Commission sur les changements climatiques, les îles, l'économie bleue et l'agriculture. Deuxièmement, l'Assemblée nationale a pris en charge la zone humide entourant ses locaux afin de protéger la biodiversité locale. Troisièmement, la Commission des affaires internationales a réorienté ses efforts vers les changements climatiques, notamment la mise en œuvre des promesses faites à la COP26 de Glasgow. Enfin, le Parlement a voté une motion appelant le Gouvernement à gérer les îles extérieures des Seychelles d'une façon plus durable.



OBJECTIF POLITIQUE 2 – DÉMOCRATIE ET PARLEMENTS FORTS

Pour l'UIP, la démocratie est la forme de gouvernance la plus efficace et la meilleure manière de traduire en réalité législative la volonté et les besoins d'une population. Les parlements forts ne sont donc pas seulement les piliers de la démocratie, ils sont également essentiels pour le développement. Ils représentent la population, votent les lois, adoptent les budgets et demandent des comptes au gouvernement. Organisation mondiale des parlements, l'UIP aide ces derniers à être plus représentatifs, à respecter la parité hommes-femmes, à être plus jeunes, transparents, accessibles, responsables et efficaces.

Rapprocher les parlementaires de Djibouti de leurs administrés

La démocratie suppose un lien entre les parlementaires et leurs administrés, afin que les premiers expliquent leur travail et que les besoins des seconds soient pris en compte. À Djibouti, l'un des pays les plus chauds et les plus petits d'Afrique, l'UIP facilite cet échange bidirectionnel d'informations, en rapprochant le Parlement et la population.

Tout d'abord, elle a permis aux parlementaires de Djibouti d'être plus proches de leurs administrés. Se déplacer à Djibouti est difficile et de nombreux parlementaires ne se rendent pas dans leur circonscription aussi souvent qu'ils le souhaiteraient. Toutefois, avec le soutien de l'UIP, une quinzaine de parlementaires, sur les 65 sièges de l'Assemblée nationale, sont allés dans quatre des six régions de Djibouti en 2022.

Ces parlementaires ont généralement passé l'après-midi avec leurs administrés, se réunissant sous des arbres ou dans de vastes tentes improvisées, assis par terre ou debout dans des cercles ouverts de discussion. Ces *caravanes parlementaires* ont été organisées autour du thème des droits des femmes.

Les parlementaires ont expliqué à leurs administrés l'importance des droits des femmes ainsi que les efforts du Parlement en faveur de l'autonomie des Djiboutiennes. Parmi ces efforts, on peut citer la création de quotas, pour un minimum de 25 % de femmes parlementaires, et de nouvelles lois pour éviter la violence contre les femmes et les filles.

À leur tour, les administrés ont expliqué leur vie quotidienne et leurs besoins de base, notamment de nouvelles routes pour se rendre aux marchés situés à proximité. Étant donné les traditions sociales de Djibouti, les publics étaient principalement composés d'hommes, mais des groupes locaux de femmes étaient également bien représentés. Les réunions se sont tenues dans des ambiances agréables, presque festives, et les administrés ont même fait faire aux parlementaires le tour de leur village.

De retour à la capitale, Djibouti, l'UIP a aidé les parlementaires à se rapprocher de leur public, surtout des jeunes, en favorisant la production de courtes vidéos pour une utilisation numérique. Dans chacune de ces vidéos, un parlementaire explique l'importance des droits de l'homme et ses propres contributions. En mettant surtout l'accent sur les droits sociaux et économiques, ces vidéos ont aidé les parlementaires à se rapprocher de leurs administrés et ont permis d'établir des canaux de communication.

Ce besoin de rapprochement a également motivé les travaux de l'Assemblée nationale, avec le soutien de l'UIP, pour enregistrer, transcrire et communiquer ses réunions. Les *procès-verbaux* permettent à la population de Djibouti de connaître les positions de son Parlement. Outre le rapprochement avec la population de Djibouti, qu'on estime à moins d'un million de personnes, ce travail améliore la transparence du Parlement.

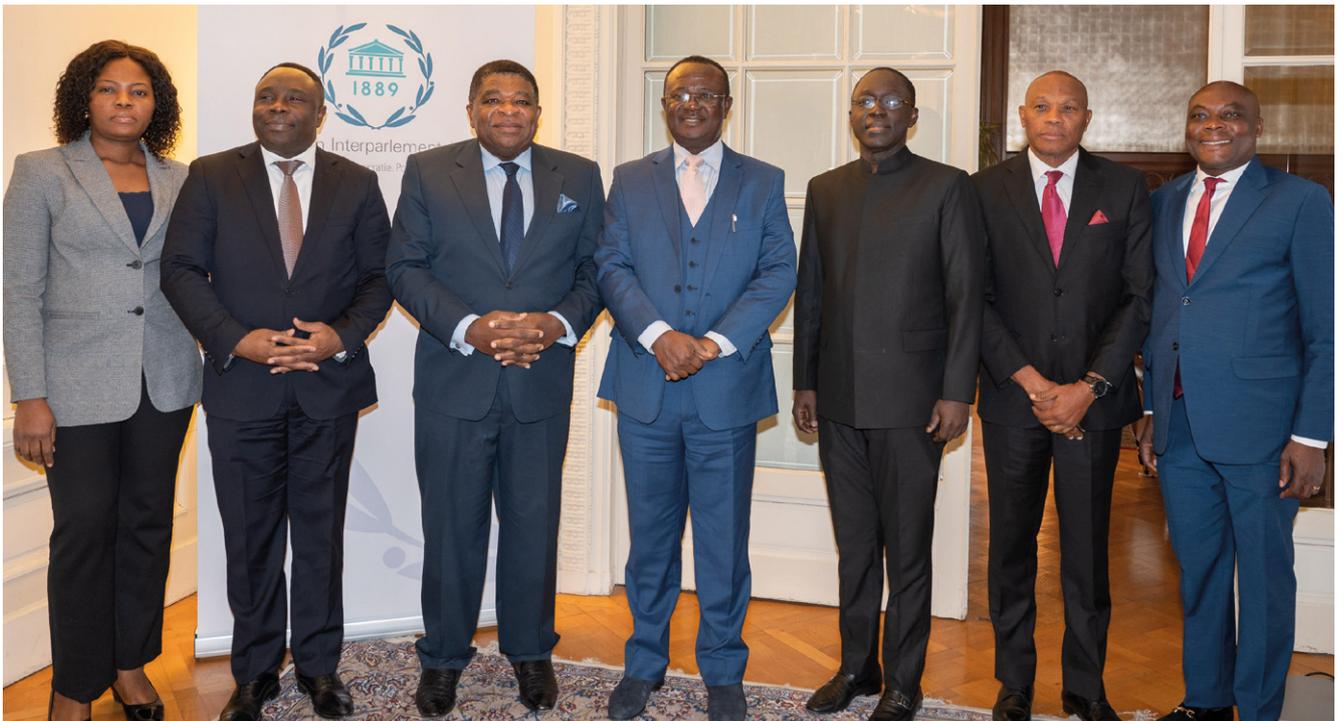
Financée par l'Union européenne et saluée par des évaluateurs externes, l'action de l'UIP à Djibouti montre comment un Parlement motivé peut effectuer plus efficacement certaines de ses fonctions les plus fondamentales : se rapprocher des administrés et interagir avec eux.



OBJECTIF POLITIQUE 3 – DROITS DE L'HOMME

Bien que de plus en plus de parlementaires soient insultés, maltraités, voire tués simplement parce qu'ils font leur travail, le cœur de l'action de l'UIP en faveur des droits de l'homme, thème central pour la démocratie et le développement, a consisté à défendre et promouvoir les droits des parlementaires par le biais de son Comité des droits de l'homme des parlementaires (voir partie 1, Objectif stratégique 1).

Au-delà de ce rôle, une priorité émergente consiste toutefois à proposer aux parlementaires de l'information, des connaissances et une formation, afin que les parlements interagissent mieux avec



Le Vice-Président M. Joseph Osei-Owusu et la délégation du Ghana avec le Secrétaire général de l'UIP, M. Martin Chungong. La délégation était à Genève pour présenter son rapport national à l'EPU. © IPU/Jorky

les travaux de l'ONU sur les droits de l'homme. Cela leur permet d'agir aussi en faveur des droits humains des personnes qu'ils représentent, surtout les femmes, les enfants, les minorités et les peuples autochtones.

Renforcer les capacités parlementaires du Ghana pour traiter la question des droits de l'homme

En liant les parlements aux travaux de l'ONU sur les droits de l'homme, l'UIP a eu un meilleur impact sur cette question. En 2022, ces efforts ont permis de nouveaux succès.

L'Examen périodique universel de l'ONU, par exemple, donne l'occasion à chaque État Membre d'expliquer comment il agit en faveur des droits de l'homme dans son pays et comment il remplit ses obligations internationales. En pratique, cela signifie que les droits de l'homme de chaque État Membre sont soumis à un examen du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, tous les quatre ans environ.

Le Conseil, qui comprend 47 membres tournants, tous d'un État Membre, évalue le bilan d'un pays en matière de droits de l'homme et émet des recommandations pertinentes. L'État Membre peut ensuite adopter ces recommandations, en prendre note, voire les rejeter.

Toutefois, si un État Membre adopte une recommandation, la mise en œuvre peut s'avérer difficile. Certaines recommandations nécessitent une nouvelle législation ou l'autorisation de nouvelles dépenses. Les mettre en œuvre est donc beaucoup plus facile si les parlements ont participé dès le début à l'Examen.

De nombreux parlements nationaux ne connaissent cependant pas l'Examen périodique universel ou s'en sont exclus. L'UIP a donc dialogué avec les parlements nationaux pour les amener dans ce processus. Partie essentielle de ce travail, il faut expliquer l'Examen périodique universel, généralement par une séance d'information en ligne destinée aux parlementaires, qui dure trois heures environ.

Il ne s'agit pas nécessairement d'une séance de haut niveau, mais, en mai 2022, le Président de l'Assemblée nationale monocamérale du Ghana y a participé, ce qui lui a permis, ainsi qu'à ses collègues parlementaires, de contribuer au rapport de son pays avant de le soumettre à l'ONU. Le Vice-Président s'était également joint à la délégation ghanéenne lors de la présentation du rapport à Genève, faisant ainsi directement participer le Parlement du Ghana aux discussions sur les droits de l'homme avec l'ONU et d'autres organismes. Au moment de la rédaction du présent rapport, ces discussions sont en cours, mais le Parlement s'avère déjà le mieux placé pour faciliter la mise en œuvre des recommandations.

La réussite de ce modèle de travail suppose que d'autres mécanismes de l'ONU sur les droits de l'homme travaillent aussi avec l'UIP. Le Comité de l'ONU sur l'élimination de toutes les

formes de discrimination à l'égard des femmes collabore avec l'UIP de manière similaire.

En novembre 2022, l'UIP et le Comité des droits de l'enfant de l'ONU ont annoncé qu'ils allaient collaborer eux aussi afin de soutenir les enfants dans le monde. De nombreuses recommandations du Comité des droits de l'enfant supposent également la participation du parlement, notamment pour les budgets, la législation et la promotion de l'enregistrement des naissances pour chaque enfant.



OBJECTIF POLITIQUE 4 – ÉGALITÉ DES SEXES

Bien que la proportion de femmes parlementaires s'accroisse lentement, les parlements restent pour la plupart dominés par les hommes, et les femmes sont souvent sous-représentées dans les organes décisionnaires. En outre, de nombreuses femmes parlementaires sont toujours victimes de discrimination et de violence fondée sur le genre. Persuadée des liens existant entre l'égalité des sexes et la force des démocraties, l'UIP met l'accent sur l'augmentation du nombre de femmes parlementaires, leur accompagnement au parlement et, plus généralement, le soutien des droits des femmes dans la société.

Lutter contre les MGF en Sierra Leone

Depuis plus de dix ans, l'UIP soutient le Parlement de la Sierra Leone dans sa lutte contre les violences faites aux femmes. Ce partenariat répond à plusieurs questions cruciales pour ce pays d'Afrique de l'Ouest, notamment la réconciliation nationale, les droits de l'homme et les ODD.

L'ODD 5 sur l'égalité des sexes, par exemple, inclut une cible concernant l'élimination de toutes les pratiques dangereuses, notamment les mutilations génitales féminines (MGF), qui constituent une grave violation des droits de l'homme. Outre la douleur, le traumatisme et d'autres conséquences sur la santé, cette pratique empêche des millions de femmes et de filles de vivre pleinement leur vie. Dans de nombreux pays, comme la Sierra Leone, les MGF sont toutefois profondément enracinées dans la tradition. Chez les femmes âgées de 15 à 49 ans, leur fréquence est de 83 %.

En 2019, le Parlement nouvellement élu de ce pays a demandé le soutien technique et financier de l'UIP en vue d'un dialogue sur les MGF, faisant de cette question un sujet public et politique. Pour la plupart, les parlementaires ont participé à l'atelier, qui s'est tenu à Bo, en 2020, afin de débattre des aspects négatifs des MGF sur la santé et en matière de droits de l'homme. Il a été rappelé aux parlementaires que la Sierra Leone avait signé plusieurs accords internationaux. Cette pratique est en contradiction avec ces accords.



Manifestation contre les MGF en Sierra Leone pour la Journée internationale des femmes. © Saidu Bah/AFP

L'atelier, qui s'est déroulé sur trois jours, a directement entraîné la création d'un forum parlementaire sur cette question. La pandémie de COVID-19 a ralenti les progrès, mais l'UIP a pu, à distance, rester en contact et assurer un soutien. Elle a aidé le forum à définir ses statuts, son règlement et son plan d'action.

Lorsque le soutien de l'UIP a repris début 2022, les parlementaires ont développé leurs messages clés et une stratégie. L'un des principaux obstacles pour en finir avec les MGF en Sierra Leone est, par exemple, le lien avec la tradition. Pour beaucoup, l'excision est considérée comme une partie intrinsèque du rite de passage permettant aux jeunes filles d'en-

trer dans la société Bondo, société secrète de femmes, dont l'influence s'exerce sur la vie sociale, culturelle et politique.

Si le forum parlementaire peut persuader les chefs coutumiers et les exciseuses ("Soweis") qu'ils peuvent protéger la tradition tout en abandonnant cette pratique, il sera alors vraisemblablement possible d'éliminer les MGF en Sierra Leone.



OBJECTIF POLITIQUE 5 – PARTICIPATION DES JEUNES

Les jeunes représentent l'avenir des démocraties, ce sont les dirigeants de demain. Toutefois, bien qu'ils puissent apporter de nouvelles perspectives aux problèmes mondiaux les plus inextricables, les jeunes sont largement sous-représentés dans les parlements du monde. Depuis plus de dix ans, l'UIP accompagne les parlements pour qu'ils représentent mieux toutes les générations, tout en donnant les moyens nécessaires aux jeunes responsables politiques. Nous suivons la représentation et la participation des jeunes, nous donnons des moyens d'action aux jeunes parlementaires, notamment en matière de formation et en proposant des possibilités de mise en réseau, et nous organisons des campagnes de sensibilisation et de motivation afin de mobiliser les énergies.

Promouvoir les jeunes au Paraguay

Environ 50 % de la population mondiale a moins de 30 ans, mais ces jeunes ne représentent que 2,6 % des parlementaires, selon les chiffres de l'UIP datant de fin 2022. L'UIP a proposé plusieurs mesures pour traiter cette grave sous-représentation. Sa résolution de 2010 sur la participation des jeunes au processus démocratique a entraîné la création du Forum des



Lancement de la campagne de l'UIP « Oui à plus de jeunes au parlement ! » au Paraguay. © Parlement du Paraguay

jeunes parlementaires, premier organe mondial pour les jeunes parlementaires du monde entier.

Les travaux de l'UIP sur les jeunes ont pris de l'ampleur partout dans le monde, ce qui a permis aux jeunes parlementaires et à d'autres de faire avancer la question des jeunes dans leur propre pays et de corriger un déficit majeur.

En avril 2021, par exemple, l'UIP a lancé sa campagne *Oui à plus de jeunes au parlement!* en vue de réduire l'âge moyen dans les parlements et d'accroître le nombre de jeunes parlementaires. Cette campagne, qui a dynamisé la volonté de rajeunissement des parlements, comprend six engagements distincts. La même année, de nombreux parlements ont lancé leur propre campagne et, en août 2022, environ 1 000 « acteurs du changement » s'étaient inscrits à la campagne, notamment des parlementaires de plus de 120 pays.

La campagne *Oui à plus de jeunes au parlement!* propose six engagements, tous identifiés par les jeunes parlementaires comme étant les moyens les plus efficaces de générer le changement.

Ces six engagements sont :

1. Promouvoir des quotas pour les jeunes
2. Légiférer afin de faire correspondre l'âge pour briguer un mandat parlementaire à celui de la majorité électorale
3. Soutenir les canaux permettant de faire entendre le point de vue des jeunes au parlement
4. Autonomiser les jeunes parlementaires
5. Assurer le mentorat des jeunes candidats
6. Promouvoir la campagne « Je dis oui ».

En 2022, le Paraguay est également devenu synonyme de réussite lorsque sa campagne *Yo digo sí a la juventud en el parlamento* a été lancée par deux responsables politiques, les Sénateurs Blas Llano, ancien Président du Sénat, et Patrick Kemper, membre du Conseil du Forum des jeunes parlementaires.

En mai 2022, leur projet de loi avait été présenté aux deux chambres du Parlement du Paraguay, qui l'avaient approuvé, réduisant l'âge pour briguer un mandat aux élections municipales de 25 à 22 ans, et pour les conseillers municipaux de 23 à 20 ans, conformément au deuxième engagement de la campagne.

Ce processus peut s'amplifier, car ces deux Sénateurs ont organisé une conférence de presse pour lancer leur campagne, ils ont installé un stand au sein du Parlement paraguayen et ont fait traduire les supports de l'UIP en espagnol pour les utiliser dans toute l'Amérique latine.

Le Parlement du Paraguay n'était pas non plus le seul à lancer un important événement cette année pour les jeunes. Le Parlement de Guyana, qui avait approuvé la campagne de l'UIP en 2021, a organisé une joute oratoire nationale pour les jeunes en 2022, alors que la Zambie créait un groupe de

jeunes parlementaires. Ce groupe a également reçu le soutien de l'UIP et il est sur le point d'insuffler les perspectives des jeunes dans la politique du pays.

Par ailleurs, l'UIP continue d'organiser chaque année sa Conférence mondiale des jeunes parlementaires, qui accueille environ 150 jeunes parlementaires issus de 60 pays. En 2022, cette Conférence s'est tenue à Charm el-Cheikh, en Égypte, et a permis aux jeunes parlementaires d'échanger, d'apprendre et d'identifier des stratégies communes et innovantes en vue de lutter contre les changements climatiques.



OBJECTIF POLITIQUE 6 – PAIX ET SÉCURITÉ

Lorsque l'UIP a été créée en 1889, il s'agissait de la première organisation politique multilatérale au monde à encourager les pays à se parler plutôt que de régler leurs différends par la guerre. Dans toute son histoire, l'UIP a continué de fournir un espace pour la diplomatie et le dialogue entre les parlements des différentes nations. Nous jouons un rôle spécifique dans les pays sortant d'un conflit ou en transition vers la démocratie, en les aidant à transformer leur parlement en institution robuste et démocratique, capable de régler les différends. Le soutien des traités internationaux, ainsi que le dialogue sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent, sont également des aspects essentiels de nos activités.

Donner un nouvel élan aux traités de paix et de sécurité

L'action et les efforts incessants de l'UIP ont permis de nouvelles ratifications des traités internationaux de paix et de sécurité, notamment le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et le Traité sur le commerce des armes.

La ratification de ces traités n'amène pas forcément une paix instantanée, mais cela renforce la confiance et peut susciter une dynamique. Les traités représentent une contribution efficace à la paix et à la sécurité.

Lorsque l'UIP a adopté sa première résolution sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, en 1995, peu de pays ont réagi, mais l'UIP et l'Organisation chargée de ce Traité ont lancé une nouvelle campagne, fin 2018, en écrivant aux parlements des pays qui n'avaient pas encore ratifié le Traité.

« Avec ces récentes ratifications, nous constatons maintenant une adhésion totale au Traité en Afrique centrale. Il s'agit d'une étape historique et je ne saurais trop vous remercier, ainsi que l'UIP, de votre soutien et de votre contribution sans faille tout au long de ce processus ».

M. Robert Floyd, Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'OTICE

Les États profitent de la ratification de plusieurs manières. Le système de vérification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires comporte notamment un solide volet sismique, qui peut contribuer à la surveillance des tremblements de terre et des tsunamis. Par ailleurs, les chercheurs peuvent accéder à un choix de données afin de mieux comprendre le monde naturel, qu'il s'agisse du comportement des baleines, des changements climatiques ou du calendrier des pluies de mousson.

Ces arguments étant posés, les ratifications ont commencé à augmenter légèrement, notamment avec les Comores et Cuba en 2021. En mars 2022, après un atelier organisé lors de la 144^e Assemblée de l'UIP en Indonésie, cinq autres Membres de l'UIP ont procédé à la ratification : la Guinée équatoriale, la Gambie, Sao Tomé-et-Principe, le Timor-Leste et les Tuvalu. Ainsi, sur un total de 196 États, 177 ont maintenant ratifié le Traité.

En 2022, l'UIP a constaté les résultats de son action pour un autre traité, le Traité sur le commerce des armes. Ce Traité porte sur la disponibilité des armes légères et de petit calibre, qui continuent de tuer et mutiler, notamment en Afrique et en Asie, où de nombreux pays ne l'ont pas encore signé ou ratifié. Le débat public sur le Traité est souvent limité et les gouvernements s'inquiètent des obligations qui y sont liées. Toutefois, limiter la disponibilité des armes de petit calibre sauve des vies, surtout pour les femmes et les enfants.



Les soldats nigériens ont dressé un inventaire des armes légères et de petit calibre récupérées auprès de la milice. © Pius Utomi Ekpei/AFP

S'appuyant sur sa résolution de 2006, l'UIP s'est rapprochée de plus de 80 parlements en 2021, marquant ainsi le début de sa nouvelle campagne relative au Traité sur le commerce des armes. Après cela, et grâce aux efforts résolus d'un

seul parlementaire, les Philippines ont procédé à la ratification en mars 2022. En octobre, également grâce aux efforts d'un seul responsable politique, le Gabon, État d'Afrique de l'Ouest, a lui aussi procédé à la ratification.

Même si l'année 2022 n'a pas bénéficié d'un contexte porteur pour faire avancer la question du désarmement, les relations personnelles associées à un lobbying constant ont permis d'insuffler une nouvelle dynamique. Par ailleurs, l'UIP continue de mettre en évidence les données liant les armes de petit calibre et la surmortalité.



OBJECTIF POLITIQUE 7 – OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Alors qu'il ne reste que quelques années pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses Objectifs de développement durable (ODD), il est toujours plus urgent de mobiliser les parlements autour de la question du développement mondial. Les responsabilités législatives, de contrôle et de budgétisation des parlements en font des acteurs clés pour, par exemple, réduire les inégalités sociales et économiques, améliorer la santé des personnes qu'ils représentent, et agir pour sauver la planète des changements climatiques.

Instaurer la couverture sanitaire universelle au Bénin

Le bon état de santé est un aspect essentiel des ODD. Pourtant, en 2030, on estime que cinq milliards de personnes n'auront toujours pas accès à des services de santé essentiels. L'alternative, à savoir la couverture sanitaire universelle, consiste à faire en sorte que tout un chacun ait accès à une gamme complète de services de santé de qualité, à l'endroit et au moment où il en a besoin, sans encourir de difficultés financières.

Garants du bien-être de la population, les parlements et les parlementaires sont bien placés pour défendre la couverture sanitaire universelle. Pour sa part, l'UIP contribue à mettre en relation ces parlements avec une expertise internationale, traduisant ainsi les accords internationaux en réalités nationales pour les pays et leurs populations. Elle a mis la couverture sanitaire universelle à l'ordre du jour parlementaire.

En octobre 2019, par exemple, l'Assemblée de l'UIP a voté une résolution décisive appelant les parlements à mettre en place la couverture sanitaire universelle d'ici 2030. La résolution, survenant un mois après une déclaration politique de l'ONU sur le même thème, a été suivie d'ateliers en ligne, d'un renforcement des capacités et d'un cadre de redevabilité pour cette résolution portée par le Groupe consultatif de l'UIP sur la santé.



Consultation au Centre médical Cadjèhoun, à Cotonou (Bénin). © Yanick Folly/AFP

En mai 2022, après la pire phase de la pandémie mondiale, l'UIP a organisé un atelier de deux jours au Bénin dans lequel 50 parlementaires et membres du personnel parlementaire ont analysé les forces et les faiblesses du cadre légal existant dans leur pays pour la couverture sanitaire universelle.

À la demande du Parlement de ce pays d'Afrique de l'Ouest, cet atelier s'est tenu deux jours avant un débat parlementaire sur une loi du Bénin relative au droit à la santé et a directement donné lieu à l'élaboration et au vote d'une nouvelle loi, dont une partie consistait à rendre obligatoire l'assurance de l'employeur dans les secteurs publics et privés.

Les parlements savent généralement quelle direction ils souhaitent prendre et l'assistance technique de l'UIP leur donne la confiance et les informations pour y parvenir. En 2022, l'UIP a également accompagné l'Ouganda dans l'élaboration d'un régime national d'assurance, en organisant un échange avec le Rwanda et la Tanzanie pour lui faciliter la tâche.

Enfin, l'UIP a collaboré avec l'Organisation mondiale de la Santé, en 2022, pour produire trois nouvelles publications, traitant de sécurité sanitaire, de taxes liées à la santé et de couverture sanitaire universelle.

Bien que la pire phase de la pandémie de COVID-19 soit terminée, les systèmes de santé dans le monde restent soumis à rude épreuve. La préparation aux nouvelles urgences, la garantie que tout le monde a accès à des soins de qualité et le financement de cette action constitueront des priorités gouvernementales cruciales dans les années à venir. L'UIP est bien placée pour continuer d'apporter un soutien.

Devenir une organisation universelle

Membres (178)

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, Eswatini, Éthiopie, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras*, Hongrie, Îles Marshall, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Palestine, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée*, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Türkiye, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

Membres associés (14)

Assemblée interparlementaire des nations membres de la Communauté des États indépendants (AIP CEI), Assemblée législative de l'Afrique de l'Est, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Assemblée parlementaire de la coopération économique de la mer Noire, Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), Comité interparlementaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), Parlement de l'Amérique latine et des Caraïbes (PARLATINO), Parlement andin, Parlement arabe, Parlement centraméricain (PARLACEN), Parlement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), Parlement européen et Parlement panafricain.

* Les droits du Honduras et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée sont actuellement suspendus en raison d'arriérés de trois ans ou plus (Membres non participants).

Association des Secrétaires généraux des parlements

L'Association des Secrétaires généraux des parlements (ASGP) réunit des Secrétaires généraux et d'autres hauts responsables chargés des services parlementaires. L'Association a pour mission d'étudier la législation, les procédures, les pratiques et les méthodes de travail des divers parlements, et de proposer des mesures propres à améliorer ces processus et à assurer la coopération entre les services de ces parlements. C'est un organe consultatif de l'UIP et le Président de l'ASGP rend compte annuellement des activités de l'ASGP au Comité exécutif de l'UIP. L'ASGP apporte à l'UIP sa collaboration sur les questions de sa compétence. Des études réalisées par l'UIP sur la législation et les pratiques parlementaires sont fréquemment communiquées à l'ASGP et s'enrichissent des apports de cette dernière.

En 2022, l'ASGP a étroitement collaboré avec l'UIP, notamment en organisant régulièrement, lors de l'Assemblée de l'UIP, des séances conjointes UIP-ASGP. Citons seulement trois exemples de domaines de coopération :

L'UIP et l'ASGP sont convenues de préparer conjointement un guide sur la numérisation du parlement, qui sera publié en octobre 2023. Les membres de l'ASGP ont apporté des données et des exemples de bonnes pratiques découlant d'une étude effectuée fin 2022.

Les Secrétaires généraux ont participé à des groupes spécialisés en ligne dans le cadre de la recherche pour le Rapport mondial 2022 sur l'e-Parlement. Ils ont échangé leurs points de vue sur les conséquences de la pandémie de COVID-19 en matière de fonctionnement des parlements et sur ce qui serait conservé des changements intervenus pendant cette période d'innovation forcée.

L'ASGP a contribué de diverses manières au développement des Indicateurs de l'UIP pour des parlements démocratiques. Le Président de l'ASGP s'est exprimé lors du lancement en ligne de la version préliminaire des Indicateurs, en juin 2022, et une séance conjointe UIP-ASGP, lors de l'Assemblée en octobre, a permis aux Secrétaires généraux de donner leur avis sur ce document et de débattre de son mode d'utilisation dans leur parlement.

Comité exécutif de l'UIP



M. D. Pacheco (PORTUGAL)
Président de droit
Fin du mandat : novembre 2023



Mme A.D. Mergane Kanouté (SÉNÉGAL)
Vice-Présidente de l'UIP et du Groupe africain
Fin du mandat : avril 2023



M. Ali Rashid Al Nuaimi (ÉMIRATS ARABES UNIS)
Vice-Président de l'UIP, Groupe arabe
Fin du mandat : avril 2025



Mme P. Kririksh (THAÏLANDE)
Vice-Président de l'UIP, Groupe Asie-Pacifique
Fin du mandat : octobre 2023



Mme B. Argimón (URUGUAY)
Vice-Présidente de l'UIP, GRULAC
Fin du mandat : octobre 2024



M. A. Saidov (OUZBÉKISTAN)
Vice-Président de l'UIP, Groupe Eurasie
Fin du mandat : octobre 2023



M. J. Echániz (ESPAGNE)
Vice-Président de l'UIP, Groupe des Douze Plus
Fin du mandat : octobre 2025



M. A. Kharchi (ALGÉRIE)
Membre
Fin du mandat : octobre 2025



M. I. Flores García (CHILI)
Membre
Fin du mandat : octobre 2023



M. F. Marchand (FRANCE)
Membre
Fin du mandat : octobre 2026



Mme O. Kefalogianni (GRÈCE)
Membre
Fin du mandat : octobre 2025



Mme A. Sarangi (INDE)
Membre
Fin du mandat : octobre 2026



M. R. Rabbani (PAKISTAN)
Membre
Fin du mandat : octobre 2023



Mme E. Anyakun (OUGANDA)
Membre
Fin du mandat : octobre 2023



M. J. F. N. Mudenda (ZIMBABWE)
Membre
Fin du mandat : octobre 2023



Mme S. Albazar (ÉGYPTE)
Membre de droit (Conseil du Forum des jeunes parlementaires)
Fin du mandat : avril 2023



Mme L. Vasylenko (UKRAINE)
Membre de droit (Bureau des femmes parlementaires)
Fin du mandat : avril 2023



Poste vacant

Comment l'UIP est-elle financée ?

Les travaux de l'UIP visant à promouvoir la paix, la démocratie et le développement durable sont principalement financés par nos Membres et Membres associés. Nous bénéficions également d'un flux régulier de contributions volontaires de la part de gouvernements, d'agences de développement, d'organes de l'ONU et de fondations. Plusieurs bailleurs de fonds ont passé des accords de financement sur plusieurs années qui restent en vigueur en 2022. Parmi ceux-ci, on peut citer : l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, l'Union européenne, le Ministère des affaires étrangères, du commerce et du développement du Canada, Irish Aid, l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, l'Assemblée populaire nationale de Chine,

les parlements des Émirats arabes unis, de la Micronésie, du Qatar, et de la Suisse ainsi que le Parlement arabe. Des partenariats avec le système des Nations Unies, en particulier le PNUD, l'OMS, le Bureau de la Haute Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, le HCR et ONU Femmes, permettent de soutenir divers programmes de niveau national. La République de Corée a continué d'offrir un soutien en détachant auprès de l'UIP du personnel de recherche expérimenté. L'UIP reste déterminée à trouver d'autres financements volontaires en vue de réaliser ses objectifs stratégiques.

Publications de 2022

Guides

- [Renforcer la préparation aux situations d'urgence sanitaire: le Règlement sanitaire international \(2005\)](#)
- [Guidelines for Parliamentary Libraries \(3rd edition\)](#) (en anglais seulement)
- [Sauver des vies et générer des recettes: guide d'intervention parlementaire sur les taxes pour la santé](#)
- [La voie de la couverture sanitaire universelle](#)
- [Élaboration de lois sensibles au genre](#) (à présent disponible en français, espagnol et arabe)
- [Lois sur la nationalité: les bonnes pratiques pour prévenir et réduire les cas d'apatridie](#) (à présent disponible en kazakh et kirghize)
- [Guide sur la protection internationale des réfugiés et la mise en place de systèmes d'asile nationaux](#) (à présent disponible en kazakh)
- [Migration, droits de l'homme et gouvernance](#) (à présent disponible en portugais)

Outils

- [Highlights from the Toolkit on Disaster Risk Reduction to achieve the SDGS](#) (en anglais seulement)
- [Les ODD à l'usage des parlements – outil d'auto-évaluation](#) (à présent disponible en thaï)

Rapports

- [Premier Sommet parlementaire mondial sur la lutte contre le terrorisme](#)
- [Stratégie de l'UIP 2022-2026](#)
- [Les femmes au parlement: 2021](#)
- [Rapport d'impact 2017-2021](#)
- [Rapport parlementaire mondial 2022](#)
- [Rapport mondial 2022 sur l'e-Parlement](#)

Publication de référence

- [Guide des réseaux sociaux à l'intention des parlements et des parlementaires](#) (à présent disponible en turc)

Infographies

- [Violations des droits de l'homme des parlementaires – 2022](#)

Collections de l'UIP

L'UIP a sept collections essentiellement destinées aux parlementaires et aux décideurs politiques. Toutes les publications sont disponibles [ici](#).

Les **bulletins thématiques** sont conçus pour sensibiliser à une question particulière. Ils établissent un état des lieux à l'aide de statistiques, de tableaux, de graphiques, de faits et de chiffres.

Les parlementaires ayant pour fonction de préparer des lois et des politiques, les **guides** à leur usage sont conçus pour leur donner une connaissance approfondie d'un sujet. Ils contiennent des informations de base, des conseils de mise en œuvre et des exemples d'autres pays, définissent les concepts clés et exposent les bonnes pratiques.

Les **outils** permettent aux parlements d'évaluer ce qu'ils ont, ce qui leur manque et les mesures à prendre dans un domaine donné.

Les **rapports** traitent généralement en détail d'un sujet stratégique et exposent les progrès et les reculs enregistrés. Ils fournissent des données nouvelles et paraissent une fois par an ou de manière périodique.

Les **publications de référence** sont conçues comme des lignes directrices pour appuyer le développement parlementaire.

Les **lignes directrices** visent à détourner l'attention de l'analyse pour la rediriger vers les solutions. Elles aident les parlements et leur offrent les outils nécessaires pour mettre de l'ordre dans leurs propres institutions.

Les **infographies** se présentent généralement sous forme de cartes et visent à mettre en lumière et à illustrer un thème particulier.

Tous droits réservés © Union interparlementaire, 2023

La reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est autorisée à des fins strictement personnelles et non commerciales, moyennant mention des indications de copyright et de source, et sans aucune modification. Il est toutefois demandé d'informer l'Union interparlementaire de toute utilisation du contenu de la publication.

ISSN 2410-6763

Original: Anglais
Traduction: Christian Jasinski
Maquette et mise en pages: Philippe Boisson, Graphisme
Imprimé en France par Courand et Associés

#Parliaments4thePlanet

Mon parlement, ma planète !

À l'UIP, nous pensons que la lutte contre les changements climatiques commence chez soi. Les parlements et les parlementaires doivent donner l'exemple avant d'essayer de convaincre les gens.

C'est pourquoi nous lançons une nouvelle campagne intitulée **Parlements pour la planète** afin de mobiliser les parlements et les parlementaires pour qu'ils agissent face à l'urgence climatique.

Mon parlement !

La première partie de la campagne encouragera les parlements et ceux qui y travaillent à réduire leur empreinte carbone et à devenir plus écologiques.

Ma planète !

Parallèlement à la première partie de la campagne, la deuxième partie aidera les parlements à intensifier leur action par le biais de la législation, des budgets et, en particulier, du contrôle des mesures gouvernementales visant à mettre en œuvre l'Accord de Paris.

Écrivez à press@ipu.org afin de nous dire ce que votre parlement fait pour la planète !

→ ipu.org/parliaments4theplanet



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

T +41 22 919 41 50
F +41 22 919 41 60
E postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Genève – Suisse

Suivez-nous sur [ipu.org](https://www.ipu.org) et

